

HAUTES FAGNES

Fascicule 326 - 88^e année - 2022 - N° 2

Revue trimestrielle de la
Société Royale « LES AMIS DE LA FAGNE » A.S.B.L.

Revue éditée par « LES AMIS DE LA FAGNE »,
avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
secteur Education permanente, du Département de la
Nature et des Forêts du Service public de Wallonie et
la collaboration des milieux scientifiques et d'associa-
tions de protection de la nature.



Editeur responsable :

Jean Collard, Président des « Amis de la Fagne »,
rue Jean Jaurès, 25 à 4821 Andrimont

Comité de rédaction :

Roger Herman, Dr Jean Collard,
Bernard Rauw, Michel Crahay, Françoise Stolsem

Secrétariat de la revue :

Bernard Rauw, avenue de Ningloheid, 32 - 4802 Heusy
tél. 087/22 86 88 - e-mail : rauw.bernard@scarlet.be

Impression et pré-press :

BJ imprimerie, rue Alphonse Sprumont, 3
4801 Stembert - tél. 087/33 15 21

« Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs »

« LES AMIS DE LA FAGNE »

La Société Royale « LES AMIS DE LA FAGNE », association privée
fondée en 1935, a pour objectif « LA DÉFENSE ET L'ILLUSTRA-
TION DU HAUT-PLATEAU FAGNARD ».

Elle a contribué très activement à susciter un vaste mouvement
d'opinion publique qui, depuis plus d'un demi-siècle, n'a jamais
cessé de se manifester pour la protection des Hautes Fagnes.

En étroite collaboration avec les milieux scientifiques, elle a coo-
péré à la conservation de nombreux territoires fagnards de grand
intérêt biologique et, en particulier, à la création de la Réserve
Naturelle Domaniale des Hautes Fagnes (1957) ainsi que du Parc
Naturel Hautes Fagnes-Eifel (1971).

Aux côtés des représentants des pouvoirs publics, des milieux
scientifiques et des associations-sœurs, elle participe à la gestion
des territoires fagnards protégés. En union avec d'autres groupe-
ments locaux, régionaux, nationaux et internationaux, elle lutte
pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement sous tous
ses aspects.

Grâce à ses excursions guidées, ses publications, ses travaux de
restauration des sites fagnards, ses Réserves Naturelles Agréées,
elle mène une importante action d'éducation et de sensibilisation
du public aux problèmes de la conservation de la nature.

N° national : RPM Verviers 0408 131 260

Siège social : Place de Petit-Rechain, 1 - 4800 VERVIERS

Cotisation 2022

POUR ÊTRE MEMBRE DES « AMIS DE LA FAGNE », il suffit de verser
au compte BIC : BPOTBEB 1 - IBAN : BE81 0000 2799 6624 des « Amis
de la Fagne », a.s.b.l., 4800 Verviers, une cotisation de :

- 20 € (membre avec service de la revue « Hautes Fagnes » en Belgique).
- 24 € (membre avec service de la revue « Hautes Fagnes » à l'étranger).
- 4 € (membre sans la revue trimestrielle).

N. B. : La qualité de membre AF permet de bénéficier des avantages prévus par
les statuts et le règlement d'ordre intérieur de la Société. La qualité de membre
ne confère pas de droit particulier, mais traduit la volonté de participer le plus
activement possible, en toutes circonstances, à la protection des Hautes Fagnes
et, d'une manière générale, à tous les efforts entrepris pour la sauvegarde de la
nature et de l'environnement.

Sommaire

Éditorial

« Enfin, le bout du tunnel ? »

Dr Jean Collard p. 3

Actualité fagnarde

Roger Herman p. 4

Le « weekend Eifel » : une belle réussite ! p. 6

Les activités des « Amis de la Fagne »
Plantation de 600 genévriers
Roger Herman p. 9

Le palimpseste de la Robinette
Ou comment les Fagnards ont écrit
l'histoire des prisonniers de guerre italiens
exploités en 1918 dans le Hertogenwald
Pierre Lannoy p. 10

Les beaux paysages fagnards
Les Fagnes de la Rur
Roger Herman p. 16

Histoires de bornes et de limites
Nadine Robert p. 18

Les pierriers de la Statte
ont-ils été considérés comme les vestiges
d'une entreprise humaine ?
Serge Nekrassoff p. 27

« Les Amis de la Fagne »
au service des jeunes p. 30

Editions des « Amis de la Fagne » p. 31

Fonds du Haut Plateau fagnard p. 31

En couverture :

Ciel orageux en fagne de Setay. (Ph. Michel Crahay).